

Naufrage du pétrolier *Prestige*

Epaves

Tout au long du mois, des lignes huileuses et des irisations ont été signalées quasi quotidiennement au-dessus des épaves, malgré les travaux de colmatage des fuites réalisés par le *Nautille*. Plusieurs dispositifs ont été utilisés, en particulier la pose de plaques d'acier et de bâches lestées. Le bilan en fin de mois s'établissait à 20 fuites répertoriées, dont 13 obturées totalement, 3 presque totalement, 1 partiellement et 3 réduites naturellement. La perte résiduelle était estimée par le comité scientifique espagnol entre 1 et 2 tonnes par jour pour l'ensemble de l'épave, contre 80 tonnes par jour en début de mois.

Lutte en mer

Les opérations de suivi aérien de la pollution ont été poursuivies quotidiennement, chaque fois que la météo le permettait, suivies de prévisions de dérive à trois jours à l'usage des navires récupérateurs et des autorités terrestres. Ces prévisions ont toujours été confirmées par les observations ultérieures. Suite à l'entrée du polluant dans la zone de responsabilité française, la gestion de la lutte en mer dans le golfe de Gascogne a été transférée le 30 décembre de SASEMAR à la Préfecture Maritime de l'Atlantique. Les conditions météorologiques n'ont permis que 11 jours de travail effectif sur l'ensemble du mois, permettant d'ajouter 3 000 t d'émulsion aux quantités récupérées antérieurement, dont 1 200 t pour la journée du 24, grâce à la mobilisation de 118 bateaux de pêche espagnols. La coordination des opérations a été transférée le 31 du bâtiment océanographique d'Entrecasteaux à la frégate *Germinal*. La quantité totale d'émulsion récupérée en mer s'établissait à

cette date à environ 30 000 t, une performance unique dans l'histoire de la lutte contre les marées noires.

Lutte à terre en Espagne

Le littoral galicien a subi un 4^{ème} arrivage massif le 5, tandis que les arrivages restaient relative-

ment modérés tout au long du mois en Asturies, Cantabrie et au Pays Basque, malgré une nette augmentation sur les derniers jours. Un effectif quotidien moyen de 5 800 volontaires, contractuels et militaires, a pris part aux opérations de nettoyage sur le littoral, portant en fin de mois à 61 000 t la quantité de déchets souillés récupérés.

Lutte à terre en France

Pyrénées-Atlantiques

Hormis quelques boulettes arrivées le 10 sur deux plages du département, aucune pollution n'a été observée avant la fin du mois où les arrivages sont devenus plus conséquents. La préparation à la lutte s'est concentrée sur les techniques et les stratégies à adopter pour la protection des sites.

Landes

Des arrivages sous forme de boulettes et de galettes, de plus en plus importants et s'étendant progressivement du nord vers le sud, ont été constatés tout au long du mois. Le passage des cribleuses et le ramassage manuel ont constitué l'essentiel des opérations de nettoyage coordonnées par les PCA de Mimizan, Moliets et Cap-Breton. Ces tâches ont été réalisées par des unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile, des pompiers et des employés communaux. Des barrages ont été déployés au niveau des courants (rivières) et des tests de rouleaux oléophiles adaptés sur tracteur ou chenillette ont été réalisés avec succès. En fin de mois, nos conseillers techniques estimaient que 120 km de plages avaient été touchés à 70%.

Gironde

Les plages océanes se sont vues régulièrement atteintes par des dépôts de boulettes et galettes. Les premiers tests de criblage ayant donné satisfaction, la mécanisation des opérations de lutte est montée en puissance au cours du mois avec en particulier la réquisition de la société Le Floch Dépollution. Parallèlement, le procédé de lutte utilisant des rouleaux oléophiles pour intervenir sur les arrivages frais a été mis au point à l'initiative de notre service technique. Des filets à mailles fines de type serpillières ont également été mis en œuvre dans un certain nombre de cas spécifiques. Face à de petits arrivages dans le bassin d'Arcachon, un dispositif de protection intégrant des techniques dynamiques (lutte sur le plan d'eau à partir d'embarcations professionnelles) et statiques (pontons flottants déflecteurs équipés de nappes de filets) a été conçu et adopté.

Charente-Maritime

Face à de légers arrivages ponctuels de boulettes, des dispositifs préventifs ont été mis en place pour assurer la protection des zones sensibles : des pertuis avec le

Rédaction, information
Cedre - 715, rue Alain Colas
B.P. 20413 - F 29604 BREST CEDEX
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

concours de civeliers, des ports à l'aide de barrages flottants, des chenaux par obturation et des plages avec le positionnement de filets en "serpillière".

Vendée

Après un arrivage de quelques boulettes le 4, le département n'a plus été touché. Une cellule de vigilance a été chargée de mettre en place les moyens de protection des zones sensibles et un 2ème rideau de lutte devant le littoral a été organisé avec les civeliers et les pêcheurs de soles.

Loire-Atlantique, Morbihan, Finistère

Des réunions de préparation à d'éventuels arrivages de polluant sur les côtes de ces départements ont eu lieu tout au long du mois. Une formation des équipes de reconnaissance et d'intervention a été assurée par le *Cedre* pour le Finistère et le Morbihan. Le 22, la côte ouest de Belle-Ile a été faiblement touchée par une petite quantité de boulettes, vite ramassée.

Naufrage du navire Tricolor

Un incident est survenu en fin de semaine 4, lors des opérations de pompage de l'épave du *Tricolor*. A la suite d'une erreur de manoeuvre due aux mauvaises conditions météorologiques sur zone, la barge de la société chargée du pompage de l'épave a endommagé deux vannes d'une cuve, libérant plusieurs dizaines de mètres cubes de fuel lourd. Des navires antipollution ont aussitôt été mis à la disposition de la France et de la Belgique par l'armateur, qui se sont ajoutés aux moyens mis en place en coopération par les deux pays, sous le contrôle, pour la partie française, de la Préfecture Maritime de la Manche et de la mer du Nord. Les fuites ayant été colmatées, une partie de la pollution a pu être récupérée en mer. A l'exception d'irisations résiduelles autour de l'épave, les aéronefs n'ont plus observé ensuite de pollution devant les côtes françaises. Quelques nappes fractionnées dérivant au nord-est ont en revanche été signalées devant la Belgique.

Site Internet PREMAR Manche-mer-du-Nord

Nous avons omis de vous signaler les naissances, en fin d'année, des sites Internet des Préfectures Maritime de l'Atlantique : <http://www.premar-atlantique.gouv.fr/> et de la Manche et de la mer du Nord : <http://www.premar-manche.gouv.fr/>. Le premier est la source d'informations incontournable sur la pollution du *Prestige*, le second pour celle du *Tricolor*.

Assistance technique à la Hongrie

Dans le cadre du programme européen de jumelage fran-

co-hongrois sur la directive cadre Eau, un stage de formation pour huit spécialistes hongrois de la lutte contre les pollutions en eaux intérieures s'est tenu dans nos locaux, du 13 au 17 janvier. Cours théoriques, exercices pratiques et visite du stock POLMAR ont permis de former les stagiaires aux principes et stratégies d'intervention en eaux intérieures, aux critères de choix et à la mise en œuvre des moyens de lutte. Un ingénieur du *Cedre* a ensuite été accueilli en Hongrie, du 27 au 31, afin d'aider les autorités à définir le contenu d'un appel d'offres européen de fourniture de matériel antipollution. Le *Cedre* assurera une formation à l'utilisation de ces matériels courant 2003. Rappelons que la Hongrie a été durement touchée en 2000 par la pollution au cyanure de la Tisza et du Szamos, provenant de Roumanie.

Déballastages : où est la vérité ?

Sous le titre " 2003 : 20 Prestige souilleront la Méditerranée cette année ", le *World Wildlife Fund* a publié ce mois une étude qui évalue entre 1,2 et 2,5 millions de tonnes annuelles les déversements opérationnels d'hydrocarbures en Méditerranée, dont 0,5 à 1,2 million par les pétroliers et 0,7 à 1,3 million par les autres navires. Cette évaluation est en lourd désaccord avec celle du *National Research Council* (NRC) américain, qui estime dans l'édition Internet 2002 de son ouvrage *Oil in the Sea* la moyenne 1990-1999 des mêmes déversements au niveau mondial à un niveau annuel bien plus bas, entre 108 000 et 882 000 tonnes, dont 36 000 à 72 000 pour les pétroliers et 270 000 à 810 000 pour les autres navires. Les arguments avancés par les uns et les autres se défendent. L'expérience du NRC est indéniable. Les auteurs du rapport WWF nous ont invités à dialoguer avec eux de leurs options pendant leur travail, sans que nous trouvions de données plus assurées à leur proposer. Reste une explication possible à l'ampleur du désaccord : que les estimations du WWF soient à comprendre en tonnes d'eaux huileuses, avec seulement quelques % d'hydrocarbures, et celles du NRC en tonnes nettes d'hydrocarbures.

Espagne : naufrage de barge pétrolière

Pris dans une tempête, le *Spa Bunker 4*, barge pétrolière assurant l'approvisionnement des navires en rade d'Algésiras (Andalousie), a coulé par 50 m de fond, le 21 janvier, à 4h du matin, avec 1 400 tonnes de fuel et de diesel à bord. Une petite pollution a été rapidement maîtrisée. Le pompage des hydrocarbures et le renflouement de l'épave ont été confiés à l'entreprise britannique Titan Marine. Ils seront financés par la société pétrolière CEPSA, propriétaire de la barge.